



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



FUSION DES GRADES... 1^{ère} RÉUNION

Mercredi 15 septembre 2021, les organisations syndicales représentatives de l'Administration Pénitentiaire, dont le SPS, ont été reçues à tour de rôle par la Sous Direction des Ressources Humaines de la DAP, afin d'entamer une première discussion sur la fusion des grilles de Surveillant et Brigadier.

À ce stade, la DAP ne fait aucune proposition concrète de grille. Il semble dans un premier temps qu'elle recueille les propositions et revendications portées par chacune des organisations syndicales.

Toutefois, le DRH a esquissé le contour de cette réforme statutaire avec un pied et un sommet de la future grille, dont les indices resteraient inchangés, ce qui serait extrêmement fâcheux pour la reconnaissance des Surveillant(e)s tout au long de leur carrière, mais aussi pour leur pension de retraite. Bien évidemment si aucune avancée significative n'intervient, c'est l'attractivité du métier et les difficultés de recrutement qui feront défaut. Rien n'est figé pour l'heure.

Le SPS a rappelé qu'une réforme statutaire doit être accompagnée d'une réforme indemnitaire (indemnité de nuit, dimanche et jours fériés, ICP). Sur ce point, la DAP laisse le soin au Ministre de faire les annonces budgétaires.

Un calendrier de réunions de travail doit nous être communiqué dans les prochains jours, pour une fusion effective des grilles de Surveillant et Brigadier qui interviendra fin du premier trimestre 2022, voire début du second.

Depuis des décennies, les Ministres qui se sont succédés au Ministère de la Justice ont toujours laissé les Surveillants à la remorque des Gardiens de la Paix, sans même leur arriver à la cheville, tant sur le plan statutaire qu'indemnitaire. Des Forces de Sécurité Intérieures de seconde Zone. Nous verrons s'il en est de même de notre Ministre actuel qui a amorcé cette réforme...

Pour le SPS cela n'a que trop duré, il est grand temps d'inverser la tendance pour que les Surveillant(e)s, dont les missions ne se cantonnent plus à ouvrir et fermer les portes de cellules, passent de la remorque au tracteur. Le SPS a donc communiqué une proposition de grille bien plus ambitieuse que celle des Gardiens de la Paix, partant du principe qu'une réforme statutaire est entérinée pour les 10 ans à venir.....

Les Surveillant(e)s attendent maintenant du concret et une vraie reconnaissance.

Les temps changent et la "penit" doit changer en profondeur...